L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS
Bureau: No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 10 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

L'ÉPÉE DE SUZANNE.

(SUITE DE L'HOTESSE DU CONNÉTABLE.)

PAR EMMANUEL GONZALES.

VIII.

Comment le roi entra en relations avec un médecin trop zélé.

(Suite.)

Le docteur reprit, en montrant du doigt l'alambic qui absorbait toujours son attention :

—Vous voyez ce vase ! Eh bien ! telle est la puissance du liquide qu'il contient, que s'il restait sur le feu une demi minute, que dis-je, sept à huit secondes de trop, il éclaterait tout à coup.

—Ce serait un vase de perdu, et je suis assez riche pour vous le payer, mon alchimiste.

—Non, vous n'en auriez pas le temps, sire, car nous serions foudroyés tous les trois.

François Ier frissonna légèrement, et une pâleur mortelle se répandit sur le visage de comtesse, qui se dirigea vers la porte.

—N'ouvrez pas, madame, n'ouvrez pas, dit vivement Marforio, qui avait entendu le bruit de ses pas. Le courant d'air doublerait l'action du feu et nous exposerait à une mort presque certaine. Nous n'avons plus qu'une minute !....

—Vous m'effrayez, docteur, balbutia Diane. Que dois-je faire ?

—Tenez-vous près de la porte, la main sur la clef, répondit le vieillard de sa voix caverneuse. Peut-être auriez-vous le temps d'ouvrir, en cas d'explosion, et une bouffée d'air vous sauverait. Les femmes ne sont pas tenues d'être courageuses comme un roi chevalier et comme un vieil alchimiste pour l'amour de la science.

Diane se hâta de suivre le conseil de Marforio ; elle s'approcha de la porte, où elle se tint pâle et haletante.

—Restez près de Mme de Montchenu, sire, la prudence l'exige, ajouta le docteur.

—Moi ! repartit François en riant et se rapprochant du fourneau, fuir un danger que vous osez affronter !

—C'est que l'épée ne peut rien faire ici, Majesté.

—On n'est brave qu'à condition d'avoir toutes les sortes de courage, dit le roi avec le plus grand calme.

Marforio ne répondit pas. Il se pencha tout à fait sur l'alambic, attendit une seconde encore, les traits contractés par une angoisse profonde, puis d'un geste rapide il enleva le vase du feu.

Se retournant alors vers François Ier.

—Nous sommes sauvés, dit-il en respirant bruyamment. Vous le voyez, sire, moi aussi, j'ai mon champ de bataille. J'y lutte chaque jour et à toute heure avec un ennemi qui peut me tuer raide si je cesse un instant d'avoir l'œil sur lui.

Pardon, sire, dit la comtesse en s'adressant à son royal visiteur, mais je vous demanderai la permission de quitter ce laboratoire dont les vapeurs malsaines m'oppressent......

—N'êtes-vous pas ici chez vous, madame ? répliqua François en s'inclinant.

Diane s'empressa de sortir, car elle sentait le vertige s'emparer de son cerveau, et Marforio, se rapprochant alors du roi, lui dit avec une feinte obséquiosité :

—Maintenant, sire, qu'ordonnez-vous à votre très-soumis serviteur ?

—Peu de chose, en vérité, mon aimable sorcier. Pure curiosité ! Je voudrais savoir pourquoi vous avez éclaté de rire quand je disais à Mme de Montchenu que je paierais volontiers d'une année de mon épargne royale le gain de la bataille que je veux livrer à Pescaire et à Bourbon.

—Ah ! dit le docteur, c'est que ce bel accès de générosité m'a rappelé les mirifiques promesses que m'ont faites des centaines de malades.

—Pendant leur maladie, n'est-ce pas ?

—Et qu'ils ont tous invariablement oubliées

—Après leur guérison, Marforio.

—Hélas ! oui, sire, après leur guérison.

—Je comprendrais votre scepticisme, docteur, dit François, s'il ne s'agissait pas ici de la parole d'un roi de France.

—La victoire est femme, sire, et la femme dont on achèterait volontiers l'amour un million perd singulièrement de son prix dès qu'on a obtenu ses bonnes grâces.

—Vous êtes le premier homme assez hardi pour suspecter ma bonne foi, reprit François en jetant un regard de mépris sur le docteur.

Le vieillard ne se déconcerta pas et poursuivit :

—Ce n'est pas impunément, sire, qu'on est parvenu à mon âge et qu'on a appris à lire dans le cœur des hommes comme dans un livre. On doute de tout, on ne sait plus croire en rien. Cependant, comme vous êtes non-seulement le roi de France, mais le plus loyal chevalier de la chrétienté, je me sens porté à me départir pour vous de ma défiance habituelle.

—C'est une faveur dont je dois me glorifier, mons Marforio, dit François d'un ton ironique.

—Pourquoi pas ! répliqua le docteur. L'estime d'un vieux savant qui méprise l'espèce humaine est chose aussi précieuse que celle des plus fiers gentilshommes.

—Trêve de sornettes, bonhomme, et venez au fait.

—Eh bien ! sire, dit froidement Marforio, je connais un homme qui peut réaliser votre vœu, si vous êtes résolu à le récompenser aussi généreusement que vous l'avez dit.

—Allons donc ! dit François en haussant les épaules, me prenez-vous pour un paysan ignare et crédule ? On ne gagne pas des batailles avec des sortilèges.

—Ma science est infaillible, murmura le docteur, dont les yeux verdâtres lancèrent un éclair.

—Vous êtes fou, bonhomme, et je suis encore plus fou de vous écouter.

Cependant une certaine curiosité se peignait sur les traits du roi.

—Ne croyez pas, reprit Marforio de sa voix aigue, que je vous parle d'un astrologue, dont tout le talent consistera à vous prédire la victoire en feignant de lire dans les astres. Non ! non ! il s'agit d'un homme qui ne s'amuse pas à tromper des esprits faibles et timides. Il vous prouvera clairement qu'il tient votre sort dans sa main. Vous serez contraint, sire, de reconnaître qu'il dit vrai et qu'il est bien réellement l'arbitre de la grande bataille où la France et l'empire vont se heurter.

—Tu as raison, Marforio, cet homme est plus qu'un devin, qu'un astrologue, qu'un sorcier, dit François en essayant de dissimuler la surprise que lui causaient l'insistance et la conviction du docteur. Envoie-moi ce faiseur de miracles, et je partagerai avec lui les joyaux de ma couronne.

—Sire, ne plaisantez pas, dit gravement l'alchimiste. J'ai lu dans un auteur grec que la reine Cléopâtre avait magnifiquement payé cet aspic apporté par un paysan dans un panier de figues et dont la morsure devait la soustraire aux humiliations de la servitude. Quel salaire méritera donc celui qui, par une seule victoire, vous donnera le Milanais d'abord, puis l'Italie tout entière, enfin l'empire du monde ?

François Ier tressaillit à ces paroles, qui évoquaient une pensée si souvent caressée par lui.

—Tu as raison, docteur, murmura-t-il ; oui, telles seraient les conséquences de la victoire que je remporterais sur les Impériaux.

—Ce coup de dés, ajouta Marforio, changera la face de l'Europe. Si vous avez confiance en moi, sire, dans quelques mois, c'est vous qui pourrez dire, comme aujourd'hui votre puissant rival, que le soleil se lève et se couche dans vos Etats.

—Charles-Quint vaincu ! Bourbon à ma merci ! s'écria le roi. Oh ! l'homme à qui je devrai ce triomphe pourra aspirer à tous les honneurs dont dispose le roi de France.

Marforio poussa un profond soupir.

—Sire, c'est un sage modeste, ami de l'obscurité, indifférent aux charges et aux dignités, et dont l'âme simple n'a attaché de prix qu'à un seul des biens périssables de la terre.

—Et ce bien périssable ?

—C'est l'argent, Majesté, l'argent, avec lequel tout le reste s'achète.

François fit un geste de dédain et répondit :

—Sera-t-il satisfait si je lui donne les douze cent mille écus que me coûtaient les lansquenets et les Suisses ?

—Douze cent mille écus ! répéta le docteur en écarquillant ses petits yeux d'émouchet ; c'est une somme fort honorable et dont il s'accordera parfaitement, pourvu qu'il ne la reçoive pas en monnaie de promesses comme ce pauvre Lautrec.

—Misérable ! s'écria le roi en faisant un pas vers le docteur d'un air de menace. Mais se contenant tout à coup :

—Allons ! dit-il, finissons-en avec ce mystère. Dis-moi quel est cet homme et quels sont ses moyens d'exécution.

Marforio redressa sa grêle et chétive carcasse.

—L'homme, c'est moi.

—Toi, pauvre hère ! s'écria François en [illegible] de surprise.

—Moi-même, répliqua le docteur sans se déconcerter.

—Ah ! ça, m'amèneras-tu par hasard vingt mille lansquenets allemands ?

—Pas un seul, sire.

—Ou bien cent chevaliers aussi braves que le capitaine Bayard ?

—Pas un seul, sire.

—Que me proposes-tu donc ?

—Ce qui vaut mieux que vingt mille lansquenets et cent chevaliers héroïques.

—L'alliance de l'Anglais, de la Seigneurie de Venise et du Pape peut-être ? ajouta le roi en raillant.

—Mieux encore !

—Est-ce le retour du traître Bourbon à mon hommage ?

—Non, sire. Tous ces avantages, si réels qu'ils soient, augmenteraient vos chances, mais ne vous garantiraient pas le gain de la bataille. La victoire est aux mains de Dieu, qui ne s'en mêle guère, et du hasard, dont les faveurs appartiennent à qui sait les conquérir.

—Et ce secret, tu le possèdes ?

—Oui sire.

—Fais-le donc enfin connaître, s'écria le roi au comble de l'impatience.

—[illegible], sire.

Il baissa la voix, regarda autour de lui avec inquiétude, et, [illegible] son noble interlocuteur [illegible] étrange [illegible].

—Je suis le médecin des [illegible] ... [illegible]

—Eh bien ! [illegible]

—Je possède aussi [illegible] ... Charles [illegible] et Bourbon. [illegible] Tous deux acceptent sans hésiter un breuvage préparé par moi.

—Cela prouve, bonhomme Marforio, que tu es un habile médecin et que tu mérites sans doute de soigner de si illustres clients ; mais tu t'écartes de la question. Revenons à ton secret.

Le docteur regarda François avec une stupéfaction profonde ; puis, [illegible] sur ses fioles [illegible] et [illegible] comme celles d'un apothicaire, il saisit :

—Tenez, sire, voyez-vous ce petit flacon dont l'eau est si limpide qu'on la dirait puisée à l'instant dans le creux d'un rocher ? Une goutte de cette eau pure et transparente, versée dans une potion, dans un verre de vin, sur un fruit, donne la mort aussi rapidement que la foudre.

—Admirable, en vérité, Marforio ! Mais j'aime à croire qu'elle procure aussi la santé et que tu ne l'emploies pas à un autre usage.

A continuer.

Ligne directe pour la France.

Service des Paquebots-poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les premiers splendides bâtiments de cette ligne [illegible]:

WASHINGTON.......3204 tonneaux.....900 chevaux
LAFAYETTE.......3204 [illegible]
EUROPE.......3204 [illegible]
NAPOLEON III.......[illegible]
ST-LAURENT.......[illegible]
PEREIRE.......en construction, grande force.
VILLE DE PARIS.......do do

Départs de New York.

EUROPE, Duchesne.......vendredi 10 novembre
LAFAYETTE ou WASHINGTON, vendredi [illegible] décembre

Prix du passage en or.

Première classe, $135.—Seconde classe, $80.

Y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest seront pourvus ici de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Les passagers seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détails, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
7, Broadway, New York.

A Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hôtel).
Au Havre—chez William Iselin & Cie. [illegible]

DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LA HAVANE

Compagnie de steamers anglais et américains.

Le magnifique steamer de 1re classe,

GAMBIA,
Commandant John Graham,
(1[illegible] tonneaux)

Sera expédié ponctuellement pour la Havane, SAMEDI, 18 novembre, à 4 heures P. M. Ses aménagements pour les passagers de première classe sont sans pareils.

Pour fret léger et passage, s'adresser à

WM HUNTER & CO.,
Rue Carondelet, No 41.

N. B.—Le FLORIDA partira SAMEDI, 2 décembre et sera suivi d'un des steamers de la compagnie tous les deux samedis. 5nov—

STEAMERS ENTRE LIVERPOOL ET LA NOUVELLE-ORLEANS,

Faisant escale à la HAVANE et à QUEENSTOWN pour débarquer et prendre des passagers.

☞ On prendra du coton, et on signera les connaissements ici, pour le fret de la Nlle Orléans à St Petersbourg, Moscou, Riga, Hambourg, Brême, Anvers, Rotterdam, Gothenberg et le Havre.

La compagnie de steamers anglais et américains, limitée,

Expédiera les steamers suivants, à hélice et en fer, entre

LIVERPOOL et la NLLE-ORLEANS, DIRECTEMENT.

Ces steamers partiront de Liverpool tous les deux MARDIS, et de la Nouvelle Orléans tous les deux SAMEDIS.

	tonneaux.	capitaines
LOUISIANA	1874	P. Jamieson
MISSISSIPPI	1771	J. Campell
FLORIDA	1857	T. Baker
MISSOURI	1864	A. Hancock
ARKANSAS	1898	W. Barrow
ALABAMA	18[illegible]	T. Glover

Le GAMBIA, SAMEDI, 18 courant, à 4 P. M

Le FLORIDA, SAMEDI 2 décembre.

et, ensuite, un des steamers de la ligne tous les deux samedis.

Le GAMBIA partira ponctuellement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et les expéditeurs sont invités à avoir leur coton sur la Levée au plus tard vendredi, 17 du courant à midi.

Pour passage à la chambre, jusqu'à Liverpool, $125 en or.

Pour le taux du fret et le montant du passage, s'adresser à

Wm. HUNTER & Co.
rue Carondelet, No 41.

☞ Les connaissements pour cette compagnie (qu'il n'y aura qu'à signer) s'obtiendront au bureau de l'agent, comme ci-dessus. 5nov

MOBILE.

POUR MOBILE *et les ports intermédiaires.*

Le CREOLE, steamer à basse pression.

Départ, tous les MARDI et VENDREDI, à 5 heures du soir.

POUR MOBILE et les ports intermédiaires.—Le magnifique steamer CREOLE, commandant J. Leach, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les MARDI et VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie, du chemin de fer Pontchartrain, pour tous les ports entre la Nlle Orléans et Mobile.

Pour s'en revenir, il partira de Mobile tous les DIMANCHES et JEUDIS, à midi.

☞ Tout fret qui doit être débarqué sur la côte doit être payé d'avance. Pour fret ou passage, s'adresser à

PETER MARCY,
24 oct— au coin des rues Carondelet et Gravier

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.

Bateau à basse pression.

Pour Mobile, vendredi 10 Novembre

à l'arrivée du convoi de 4½ heure du soir, du chemin de fer de Pontchartrain—Le beau bateau FRANCES neuf, en fer et à basse pression, commandant F. Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, encoignure Camp et Commune

On ne recevra pas de fret après 2 heures 1½

DEPART, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capt. Everidge, commandé Graham, fera des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Mobile et s'arrêtera aux villes des bords du Golfe. Il partira de la Nouvelle Orléans, jusqu'à nouvel ordre, à l'arrivée du convoi de 5 heures du soir, de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain. Aucun bateau de ligne ne surpasse le "Magnolia" sous le rapport de la vitesse, de la sûreté et des aménagements. "Magnolia" se relie, à Mobile, à deux bateaux de 1re classe sur la rivière Alabama, partant pour Selma, Montgomery et toutes les débarcadères intermédiaires. On donne des connaissements pour tout le voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JNO. A. STEVENSON, agent
30 oct Front Levée, No. 7

Pour Galveston et Indianola.

Ligne de steamers à basse pression et à aube, entre la Nouvelle Orléans et le Texas.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Départ, VENDREDI, 10 du courant, à 8 heures du matin.

Le magnifique steamer neuf MAGNOLIA, commandant Chs. Fowler, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à

I. C. HARRIS.

Au coin des rues Camp et Commune.

Les connaissements seront signés à bord.

Le fret pour les susdits ports sera reçu mercredi matin, 8 du courant. 7nov

PAQUEBOT régulier de Grand Ecore.—Jour de départ, VENDREDI, 10 novembre à 5 heures de l'après-midi. Pour Grand Ecore, Alexandrie, les débarcadères de Norman et de Barbin et tous les points intermédiaires. Le superbe paquebot AMARANTH, fin marcheur et d'un faible tirant d'eau, capitaine J. M. Broadwell, M. H. Crepper, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, VENDREDI, 10 courant, à 5 heures du soir.

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
8 nov No. 8, rue Tchoupitoulas.

Pour le Bayou Lafourche,

Jour de départ, SAMEDI 11 novembre, à 10 heures du matin.

POUR THIBODEAUX directement—Pou. Thibodeaux, Napoléonville, Donaldsonville et tous les points intermédiaires. Le beau steamer LAFOURCHE No 2, capitaine Dan. J. Fleury, N. A. Walsh commis, partira ainsi qu'il est dit ci-haut, et signera les connaissements pour Thibodeaux. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à

TITUS & GWARTNEY,
10 nov 8, rue Tchoupitoulas.

Pour Matamoros.

La goëlette INVINCIBLE ayant presque tout son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à

L. JOUSLAND, 28 rue Natchez,
8nov Entre Magasins et Tchoupitoulas.

POUR LE HAVRE.

Le navire français TURENNE, capitaine Bernhard, est en chargement pour le port ci-dessus.

Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord ou à

C. CAVAROC & Co.
1er nov—6f 118, rue Royale.

POUR MATAMOROS.—La goëlette anglaise fine voilière RINALDO, ayant la majeure partie de son fret engagé et allant à bord, partira dans un bref délai pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à

L. JOUSLAND, 28, rue Natchez,
30 oct. entre Magasins et Tchoupitoulas.

G. L. Kouns & Fre.

(J. L. KOUNS BEN. B. KOUNS.)

Marchands Commissionnaires.

Marchands de comestibles en gros, de groceries, animés, articles pour bateaux et buvettes,

rue de la Commune, No 86, N. O.

Ils sollicitent, de de la levée, des plantations, des consignations pour ventes et des ordres d'achats.

Ils font des avances libérales sur les consignations. Nov 2m

Lettres non réclamées

Restant à la Poste de la Ville de la Nlle-Orléans, Mardi le Samedi [illegible] 10 Nov. 1865.

Ne [illegible] ... [illegible] dimanche de 9 à 10 A. M.

A

Abadie, Jean; Agnard, Et.; [illegible]

B

Barbarest, Jos; Baker, Sylvain; Bertrand, L; Bastide, Victorine; Bernard, [illegible]; Bertier, Pierre; Besson, Louise; Bry, Louise; Broussard, Foster; Boucher, Felix; Bosse, Malin; Bardotte, O B; Beauregard, Ch T; Beaupré, J M C; Berrain, E; Benoit, Th; Bellin, Denis; Bessac, Mme; Belland, L C A; Bourgeois, Hy; Borel, W A; Bosque, A; Botte, Louis; Bauduc, Denis; Baudry, Vve T A; Blanc, [illegible]; Bouvier, Chs W; Blouin, L; Boughre, F

C

Carrutejo, Joseph; Charbonnel, A; Chatefort, Hy; Chosed, Che; Couturié, Mme C; Conder, Vve Pierre; Cassard, Sev.; Chantegrel; Cattere, Mary; Cerutti, G B; Colfier, Elisa; Claro, Che; Clerc, Emily; Chevrier, J A; Chiariolo, O; Cummings, Jennie

D

Daigre, Mme A; Daste, Jean; De l'Isle, Vve G; Desmoyers, Mm; R G; Derigny, Jules; De Bono, Mme; De Fener, G pour J B Barthélemy; De Unibase, J Jo-sé; De Young, E B; Dreskowsky, Wm; Duffard, F J; De Bois, Chs R; Dubarry, Vve; Dasto, Léonide; D'Hamecourt, Mme J A; De Angelis, C; De Cougnes, Jos; De Russe, Alde; Doblein, Ed; De Balsnal, H; Debreuille, A; Doburgue, Mme M; Delmestre, L T; Dorcmus, Mlle M; O; Dubar, Chs; Ducastaing; Dubroca, Louis; Dumesnil, H A; David, Mme Louis; D'Angerot, L; De Marigny, C; De Prados, A; Delery, Jean; DeSole, Mme F; Del[illegible]al, David; Del Escobal, M; De Monasterio, M; Dubiois, J; Drouette, Th; Dunoso; Dupuy, P E; Dubosc, Sam; Dubrè, Justine; Dubois, François et

E

Estrada, J L; Esnicolas, Jos

F

Fallo, Gins; Fendry, A; Fig, Phil; Florence, Sen; Flery, Marius; Feray, Eug; Fleuret, Mlle Ane; For las, H P; Fellain, A; Flandry & Charpentier; Frisbee, Mme A; Fournier, L A; F[illegible]tier, Vve

G

Grandet, Julien; Ganet, Hortense; Giroux, Joséphine; George, Mme Pierre; Guerrier; Galernie, Rosalie; Gale, Mme; Gibert, Chs S; Gomenes, J T; Guillon, Dupré aîné; Gerfiere, Frank de; Gérard, J; Gros, J P; Gui[illegible], M C; Guillaume, Mlle; Gallieule, capt. du Persistant

H

Hamel, J B; Henriques, J D; Hurd, Dr

J

Jarreau, J F; Joanbatiste, Jos; Jourdan, Mlle A A; Israel, Old Levee; Jacob, Ca; Joseph, Clarisse; Ingargiola, L; Jeannecaut, Dr; Julien, B F

K

Korel, J T; Kloch, A; Klemm, C Mme; Kittl, C

L

Lathée, Pierre; Lagomarsino, L; Landry, N; Laporte, Baptiste; Lefevre, G W; Lion, L; Louis, Mme A; Larussini, C & Co; Lauret, P; Laaillebeuvre, E F; Lafond, Mme F; Leblanc, Mme, couturière; Louis, L; Lombard, Jos; Lagomarsino, A; Lacoste, P; Lambert, Dr; Lebouil, Ed; Leddo, O; L'Hote, George

M

Martinet, Rémy; Martoc, Léon; Maitrejean, Anne; Materre, Dr; Messe, Auguste; Michel, Juban; Morel, G A; Molina, P; Montamat, Vve P B; Moncada, J N; Manreau, J M; Marlhot, Che; Mallessard; Mestier, Gus; Michel, Pierre; Mingaso, V; Montel, Aug; Morel, Mme Rose, rue St Philip; Montamat, G P; Mounus, J; Marcondet, Pk; Macarthy, Eug; Martin, J B; Meller, Rose; Mylotte, Mary A; Milliant, Jules; Morand, Chas; Molle; Mollière, L

N-O

Noyer, S; Odile, Louise; Origet, Mme, A; Oard, Alexandre

P

Pagaud, J B; Prat, Jean; Parody, John; Petit, Johnson, L; Pigarolo, J M y Romage; Procter, Mme, E T; Pascal, Jos; Piaudi, E C; Petite, Eug; Pelegrini, L; Pierrel, A; Pelcano, A; Plastevignes, J J; Plonsher, G; Pottier, J C; Perra, J J; Pinard, Capt. de la St-Geneviève

R

Rate, Eng; Riocourt, chapelier; Rostert, Aug; Robert, L D; Renand, Vve, L H; Rigé, Vve; Roy, Pierre, Mme; Rangez, Mme Jos; Ricard, Tancel; Roche, F L; Rasco, Salvador

S

St-Amant, C A; St-Ceran, V; Serville, Guilhem; Sonnet, Th; Souby, E J; Soleschiassi, A; Semedo, V; Schweitzer, John; Schmidt, Jean; Cesar; Souby, Paul; Santel, Marie; Sauer, B; Sylvestre, M F; Saymansky, J; Saer, A A; Sonnillette, John

T

Taupenez, S; Tessard, J C; Toury, Martin; Tarou, Jean; Tussard, P Emile; Tingla, E S; Télaboune, U D; Tissot, Arlette

V

Villette; Villa, Emmeline; Videvich, D; Vauquelin, J; Valery, Hy; Valleta, V; Valerie, V D; Veryte Dane; Vedel, Abel; Vidal, P

W

Wallich, Ed.

E. W. TALIAFERRO, Maître de Poste.

SPECTACLES.

Théâtre Allemand.

THEATRE DE L'OPERA,

Au coin des rues Bourbon et Toulouse.

Propriétaire.......GUSTAVE OSTERMANN.

Représentation Extraordinaire

Vendredi, 10 novembre, 1865,

DON CARLOS,

Drame en 5 actes par Schiller.

CARLOS . . . . Mr. Otto Horn.

Directeur du théâtre de New-York.

Les artistes les plus renommés sont engagés et, dans le courant de l'hiver, la célèbre TROUPE D'OPÉRA ITALIEN DE MAX STRAKOSH donnera des représentations à ce théâtre.

Le rideau se lèvera à sept heures et demie. On peut retenir des places deux jours d'avance. 10oct—1

Académie de Musique.

Rue St Charles.

SPALDING, ROGERS & BIDWELL....Propriétaires.

CINQUIEME SEMAINE

De l'organisation des Variétés.

Mlle ANNETTA GALETTI dans le Pas des Fleurs. Aussi le beau ballet espagnol MAJA DE SEVILLA, dans lequel figureront les principaux danseurs et corps; avec tout le corps de ballet.

Ouverture comique du grand acte à sensation des Rotheal, ALTIORA VOLANTE.

Tours de Hornsbe, Pantomime comique et lierique de la CAVE MYSTIQUE.

Chansons par Mlle ADA TESMAN et Mlle ROSETTA DALE. Opéra-bouffe, les SEDOUINS. Quatuor comique entre Hart, Parker, Rosman et Franklin.

Le contrôle est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. Les portes s'ouvrent à 7 heures et demie et le rideau se lève à 7 heures et demie.

PLACE CONGO.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi les 6, 7, 8, 9, 10 et 11 novembre.

GRAND CIRQUE COLOSSAL

DES TROUPES UNIES

DE DE HAVEN & CIE.

Le plus grand établissement équestre dans le pays, donnant un spectacle plus varié, plus amusant et plus nouveau qu'aucun de ceux qui aient été donnés dans cette ville. La troupe comprend plus de

CINQUANTE ARTISTES.

Dames et Messieurs ayant une grande réputation et une habileté reconnue.

☞ La liste des artistes et des exercices se trouve dans les programmes de chaque jour.

Les portes ouvrent à 6 heures et demie du soir; la représentation commence à 7 heures et demie.

Prix d'entrée—Une piastre; enfants 50 cts.

Grande matinée pour les familles.

Chaque jour excepté le lundi à midi précis.

Admission: 50 cents, enfants et les domestiques qui les accompagnent 25 cents. 5nov

SPECTACLE.

Il sera bientôt exposé, aux Nos [illegible] et 42 de la rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles, plus de HUIT CENT MODELES EN CIRE du Musée d'Artemus de New-York et représentant, de la manière la plus frappante, la nouvelle [illegible] ... pendant les [illegible].

7 nov—6 W. T. HARMAN, Directeur.

GRAND BAL PARE

Pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens,

—Pour la somme destinée à la construction d'une [illegible] AU MECHANICS INSTITUTE, rue Dryades entre les rues Commune et Canal, SAMEDI SOIR, 18 novembre 1865.

DIRECTEURS:

*H E Schmidt	*J Caro	*J A Fortier
*E A Richards	*Chs Bellon	*Geo Schmidt
*D E Hébert	*C U Gorinda	A Ivey
Paul Forget	J Bertrand	H Oliver
H C Poli	A Forgeron	I Biri
F F Anseman	A Sambola	A Schreiber
G Friedel	W Belmonte	

* Commissaires.

Il ne sera pas émis d'invitations pour dames après vendredi, 17 novembre.

Les demandes pour le restaurant et la buvette doivent être adressées à A. Sambola, au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse, ou à l'un des Directeurs.

Prix du billet : Deux piastres. 22 oct

☞ LES invitations pour dames devront être adressées à l'un des directeurs ci-dessus.

Aucune dame ne sera admise sans une invitation endossée par le Conseil des directeurs.

☞ Le célèbre orchestre de Yager a été engagé pour la soirée. A cette occasion, on jouera pour la première fois sur le célèbre piano à électité.

Un grand bal paré et travesti

sera donné

SAMEDI, 11 NOVEMBRE 1865,

PAR LES

DISCIPLES DE BERANGER

AU MECHANICS INSTITUTE,

Rue Dryades (continuation de la rue Bourgogne) entre les rues Canal et Commune.

—Directeurs—

Charles Bienvenu	E O Gottschalk
Richard C Bond	A L Tissot
J T Charlage	P Bienvenu
J W Walton	M E Beaulieu

—Comité d'invitation—

L E Marchand	N Brou
F Henry	Charles Rouzan
Charles Morton	E A Bourgeois

—Comité de réception—

L Gery	L Vaillot
Placide Bienvenu	Henri Dorsé
Ferdinand Landreaux	J W Walton
E Lassence	Alex Rousse
Emile Chopin	Henry Washington
A Jerry	A Rouzan

Le comité d'invitation se réunira les vendredis et les mercredis de chaque semaine.

☞ Prix du billet : $2. On peut avoir des billets en s'adressant au Président, rue de Chartres, No 201 ; au Vice-Président, F. Brand, au coin des rues Goodchildren et Clouet, et à J. M. Curtis, rue Poydras, No [illegible] ; à J. Walton, rue de Conti, No [illegible]

L. E. MARCHAND IMPRIMEUR.

201 rue de CHARTRES 201.

AVIS AUX MARCHANDS.

MM. [illegible] ... [illegible]

GRAINES DE JARDINAGE:

Le soussigné a [illegible] un grand assortiment de graines de jardinage de la nouvelle récolte, [illegible] ... [illegible]

S. MASPAY.
4sept—1m 104 Gravier, entre Camp et Magazine.

Graines de la Récolte de 1865.

De D. LANDRETH & SON, Philadelphie.

H. HAFNER a en magasin un choix de Graines de jardinage, qu'il vendra, en lots assortis, [illegible] ... pour les [illegible] des tiroirs, étiquettes, etc. au détail [illegible] pour [illegible] et blancs, oignons, etc.

H. HAFNER, 1 à 3 rue St. Charles,
Nov—1m Vis-à-vis le Théâtre St. Charles.

BOUQUETS....BOUQUETS.

Mme THIERRY,

Coin Royale et Dumaine,

Rappelle à ses amis et au public qu'elle [illegible] des bouquets de mariage et autres. [illegible] jardins [illegible] de fleurs de [illegible]

VINGT POUR CENT DE REDUCTION sur ces plantes [illegible] Agent d'expédition [illegible] de l'établissement du Jardin anglais, etc.

AVIS

LA Société qui existait, sous la raison BOULIGNY & ESCLAPON, pour le courtage de coton et de sucre et les affaires de commission en général, dans cette ville, au No 43 de la rue Bienville, a été dissoute de ce jour.

[illegible] 1865. T. BOULIGNY,
2 oct—1m T. ESCLAPON.

BOULIGNY........................T. ESCLAPON.

Bouligny & Esclapon,

Facteurs de Sucre et de Coton,

ET

Marchands Commissionnaires,

Au coin des rues Commune et Magasin,
[illegible] Nouvelle Orléans.

AVIS DE SOCIETE.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1865.

LES soussignés ont formé une société pour le COURTAGE DE COTON, sous la raison PERRIDAY, BAUDIER & WOLKHART, au No 39 de la rue Carondelet.

J. C. PERRIDAY,
ci-devant Oxford & Perriday,
F. BAUDIER,
J. WOLKHART
Nov—1m ci-devant avec A. G. Carriere.

GEO. McD. BURKE,

(Autrefois de la maison M. BURKE & Bro.)

Courtier de marchandises,

38.................BANK PLACE.........38

N. B.—Il donnera toute son attention à la vente des TOILES D'EMBALLAGE, CORDES, SUCRE, CAFE, PORC, SEL, &c. [illegible]

F. DOLHONDE. J. D. COBB.

F. DOLHONDE & Co., FACTEURS DE COTON, Marchands COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS, No 27, rue Natchez, Nlle-Orléans, Lne.	COBB, DOLHONDE & Co., Marchands COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS, No 7, North Second, entre Chestnut et Market, St-Louis.

Ils sollicitent les ordres pour l'achat et la vente du coton, du sucre, de la mélasse, du café, des comestibles, des produits de l'Ouest des fournitures de marine, fers, cordages et de la toile d'emballage, &c., &c. au plus grand avantage [illegible]

AVIS

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE de la Nlle-Orléans, a transporté son bureau au No [illegible], rue du CAMP, près de l'encoignure Commune.

Cette Compagnie assure contre les risques du FEU, de MER et de RIVIERE, et fait un escompte de VINGT POUR CENT, comptant sur les [illegible]

—DIRECTEURS—

T W Blake	Lafayette Folger	F Michell
J B St. Amand	M Bernett Jr.	J Vienne Jr.
F A Sucrée	C W Bradbury	H. Fernand
[illegible]	LOUIS SAINGEST	[illegible]

DROGUES, MEDICAMENTS

PEINTURES, HUILES, &c.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, &c.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,

AINSI QUE

Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala, et BOUCHONS de toutes grosseurs, grandeurs et qualités.

[illegible]

AVIS.

BROCKERIE

Mr J. R. FLEITAS ayant cédé son beau magasin de verrerie, quincaillerie, porcelaine et [illegible], à Mr Ths THOMAS, recommande son magasin et leurs [illegible] aux [illegible]

Mr Ths Thomas depuis longues années connu dans cette ville, comme importateur de tous les produits de Bordeaux et de Marseille, [illegible] de Mr Fleitas, et [illegible] ... s'adresser à son genre d'affaires. Nov—1m

Rosenfeld & Faas.

Crinolines-spirale de la Louisiane

FABRICANTS,

164 & 166...Rue du Canal...164 & 166

CRINOLINES

FAITES SUR COMMANDE

☞ Tous les genres de crinolines seront vendus en quantité au prix de fabrique.

Grand assortiment toujours en magasin.

☞ Les personnes qui voudront les meilleures Crinolines et les Corsets les mieux faits sont invitées à visiter notre établissement. Nov—3m

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES H. KELLS.

DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 11 rue Dauphine, deux maisons après la rue du Canal, près de Lapeyre. [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,
[illegible]...RUE DU CANAL...... [illegible]
entre Bourgogne et Rempart, où il continue à exercer sa profession [illegible]

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
[illegible] nov—1m

J. S. KNAPP, Dentiste,

[illegible] ... [illegible]

LA MAISON DUREE.

MR. JOHN [illegible], propriétaire du Restaurant de John, annonce à ses clients et au public qu'il a transféré son établissement au magnifique édifice appelé LA MAISON DUREE et situé au No 144 de la rue du Canal, entre les rues Carondelet et Baronne. [illegible]

SALON ET RESTAUMANT
DE
CASSIDY.

174..........Rue Gravier..........174.

Cet établissement bien connu est constamment pourvu de toutes espèces de gibier, de poisson et de commestibles, et de tout ce que les marchés du nord et du Nord pourront fournir de plus délicat. Les vins y sont de la meilleure qualité. 17oct—1m

Restaurant Français,

72......RUE DE CHARTRES......72

Tenu par M. Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis

CHAMBRES GARNIES.—Pension et [illegible] ... [illegible]

Restaurant Français.

M. FORGET, propriétaire du Restaurant Français, No 72, rue de Chartres, a l'honneur d'annoncer au public, [illegible] ... [illegible]

A VENDRE,

Une jolie HABITATION située dans la paroisse Plaquemines, à environ 25 milles de la ville, rive gauche du fleuve, mesurant 7 arpents de face [illegible] ... [illegible]

GEORGE SCHAFTER,
[illegible] ... [illegible]

A. TIRRELL & CO.

(Successeurs de Tirrell & Botan.)

Manufacturiers et marchands de CHAUSSURES

9....RUE DES MAGASINS....9

entre Canal et Commune.

ON trouvera toujours [illegible] un assortiment de chaussures de tous genres, qu'ils vendent [illegible] ... [illegible]

O. VALETON, encanteur,

30 et 32......Rue Canal......30 et 32,

Entre les rues Chartres et Levée.

Ventes de [illegible] ... [illegible] 2 à [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

SAMUEL GRAY vs le bateau à vapeur JENNY WHIPPLE.

QUATRIEME COUR [illegible] de la Nouvelle Orléans—No 18,[illegible]—En vertu d'un ordre à moi adressé, en date du [illegible] d'octobre 1865, [illegible] par la [illegible] Cour de District de la Nouvelle Orléans, [illegible] je vendrai le VENDREDI [illegible] de décembre 1865, à [illegible] à la Bourse des Négociants, [illegible] rue Royale, [illegible] de la Bourse, dans le Deuxième district de cette ville, [illegible] suivants, [illegible] :

Le bateau à vapeur JENNY WHIPPLE, ensemble avec ses machines, ses meubles, &c., tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississippi, [illegible] de cette ville, près du Couvent des Ursulines.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible] 10 nov

RAYMOND FOUGEAU vs. WILLIAM BREVAR[illegible] et [illegible] de la succession de CATHERINE HAMMETT, [illegible] de JOHN HOLEN.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 18,[illegible].—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai le VENDREDI, [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, la propriété suivante, [illegible] :

Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Erato, Franklin et Thalia, [illegible] ... [illegible]

Conditions : comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,
Sheriff [illegible]

AVIS JUDICIAIRES

SUCCESSION DE Mme THEODULE SACHEMIN.—No 18 [illegible].

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
A. VILLERE,
Député Greffier.

SUCCESSION DE GEORGE GOVANS—No 18,[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
Député Greffier.

A LOUER.

La belle MAISON, rue de Chartres, entre Ursulines et Hôpital, dernièrement occupée par M. Garidel. Pour les conditions s'adresser au No 3, [illegible] entre Chartres et Levée.

DR. THOMAS B. COSBY

Médecin et Chirurgien,

18..........Rue Bourbon...........18
Entre Canal et Douane.

Atelier de Photographie et Albums.

S. T. BLESSING,

24..........RUE DE CHARTRES..........24

Marchand, en gros et en détail, d'instruments et d'objets de photographie, Albums et cadres de photographies, [illegible] ... [illegible]

GRAND EXPRESS DU NORD de l'Est et de l'Ouest.

Capital—Trois millions de piastres.

Bureau, à la Nlle-Orléans—Rue Carondelet, au coin de la rue Commune.

Cette ancienne Compagnie expédie journellement en Express pour tous les ports des Etats-Unis et du Canada.

Elle a arrangé des bureaux à Galveston, Houston, Brownsville, San Antonio et d'autres points du Texas.

Elle a aussi, à New York, l'Express de la Californie de Wells, Fargo & Co., et Grand Express Européen pour toutes les parties de l'Europe.

Elle transporte, le plus promptement possible, l'argent, les paquets précieux et toute espèce de fret. Le tout à un prix raisonnable.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au No 36 DE LA RUE CARONDELET.

A. LOCKWOOD, agent.
A. G. CLARK, surintendant. Nov—1m

AVIS D'EXPRESS.

A. J. BALDWIN, de SOUTH LOUISIANA EXPRESS annonce à ses amis et au public qu'il a conclu un arrangement avec la COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL, et qu'il est maintenant prêt à recevoir de L'ARGENT, LES PAQUETS DE VALEUR et les MARCHANDISES en destination de

Bonnet Carré, Donaldsonville, Thibodeaux, Plaquemine, Baton Rouge, Lafayette, Grand Coteau, Opelousas, Washington, La Nouvelle-Ibérie, St. Martinville.

Pour les prix, s'adresser au bureau de la COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL, Rue de la Commune, No 170 et 172.

GARDNER SMITH, J. O. TEISER, Benj. F. LEEDS

GARDNER SMITH & CO.

Encanteurs et Marchands Commissionnaires—Successeurs de l'ancienne maison BEARD & MAY et J. A. Beard & Co.—Bureau [illegible] No 127 de rue Gravier. [illegible] ... [illegible]

GARDNER SMITH & CO.
[illegible]

BOIS DE CHAUFFAGE,

de Chêne, Frêne, Olivier et Cyprès

DEUX MILLE CORDES à vendre en gros et en détail, rendu à domicile, par

E. PRADEL, No 44 rue St-Charles.

Dépôt de bois [illegible] ... [illegible]

AUX SAMEDIS.—[illegible] ... [illegible]

A. M. D'MESA,

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

Importateur de produits de Cuba et marchand de cigares de mélasse de la Louisiane.

No 10......RUE St-LOUIS......No 10.

[illegible] ... [illegible]

Wm. Edwards & Cie.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

16.....Rue de la Douane.....16

1er nov. 3m

VIOLETT, BLACK & CO.,

(W. A. Violett, Robt. Y. Black, Saml. Henderson.)

FACTEURS DE COTON

ET

Marchands Commissionnaires,

188......Rue Gravier......188

J. BONNOT & CO.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres,

Rue Ste Anne,

DEPOT de CERCUEILS METALLIQUES, et bois [illegible] ... [illegible]

MAGASIN

54.........Rue Ste-Anne.........54

MAGASIN SECOURS.

MR. E. GAUDON, Pharmacien de l'Ecole de Paris [illegible] ... [illegible]

Opiat et Injection du Dr. Ricord.

[illegible] ... [illegible]

E. GAUDON
[illegible]

SUCRE DE LA HAVANE.

SEPT CENT TRENTE TROIS caisses sucre blanc [illegible] ... à vendre par

E. THIOBOEUF,
Rue de la Douane, Nos 35 et 37, entre les rues Chartres et Vieille Levée.

KREASS, MAYO & DORMAN,

(successeurs de Maere & Kreass),

No G......Rue des Magasins......No G

A l'enseigne du Grand Cheval.

FABRICANTS et marchands de selles, harnais, etc., [illegible] ... [illegible]

☞ MM. Kreass, Mayo et Dorman [illegible] ... [illegible]

RIZ....RIZ.

RIZ de choix [illegible] ... à vendre en [illegible]

JAMES H. URQUHART,
[illegible] ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente par Hoffman & Marks

Par autorité des gardiens du port—

1 caisse Marchandise sèches, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, Encanteur.
Bureau rue de Chartres No 36.

Il sera vendu VENDREDI, 10 du courant, à midi, dans la salle d'encan, rue de Chartres, No 36, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port—Marcandise Schwartz—Une caisse de marchandises sèches avariées à bord du steamer Morrimae, à son dernier voyage de New-York à ce port.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 8nov

Vente par Hoffman & Marks

Balles, Marchandises sèches assorties, Souliers et Bottes.

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, No 36 rue de Chartres.

Il sera vendu vendredi, 10 novembre, à 10 heures du matin,—

Cotons blancs et écrus, draps, tricots, [illegible] ... [illegible]

—Egalement—

20 douzaines chapeaux assortis [illegible]
[illegible] bottes [illegible]

—A midi—

1 [illegible] ... [illegible]

Marchandises sèches de maison, bas, chaussettes, chapeaux, souliers, chemises, caleçons, Meubles, &c. &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 11 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, encoignure des rues Chartres et St Louis, No 114,

Un assortiment de marchandises sèches, telles que : cotons blancs et écrus, indiennes, cotonnades, satinettes, [illegible] ... chemises, caleçons, souliers, meubles, &c. &c. &c. 9nov

Grande vente de magnifiques meubles sortis des ateliers de MM. Mallard et Siebrecht ; glaces françaises, tapis, &c., transportés, pour la vente, au No 90 de la rue du Camp.

PAR GARDNER SMITH & Co, encanteurs,
GARDNER SMITH, encanteur,
Bureau, rue Gravier, No 127.

IL sera vendu à l'encan, lundi, treize novembre 1865, à 10 heures du matin, au No 90 de la rue du Camp, entre Natchez et [illegible] ... [illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Propriété améliorée et de prix sur la rue Constance près de la Place Washington.

PAR CHAS. E. FORTIER, encanteur,
Bureau, No 32, rue de la Douane.

IL sera vendu, samedi 11 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale :

Deux lots irréguliers de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, Nos 284, 286, 288 et 290, sur la rue Constance entre les rues de Frascati et de la Paix, mesurant [illegible] pieds sur la rue Constance [illegible] ... [illegible]

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans en billets portant 8 p. 100 d'intérêt [illegible] ... [illegible]

Actes de vente [illegible] par devant O. de Armas, notaire public, aux frais [illegible]

Propriété sur la rue Moreau, entre les rues Champs Elysées et Français.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, No 32 rue de la Douane.

SAMEDI, 11 novembre 1865, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale :

UN LOT DE TERRE, mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Moreau, entre les rues Champs-Elysées et Français, sur 97 pieds de profondeur ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent [illegible]

Conditions : [illegible] ... [illegible]

Propriétés de valeur améliorées et non améliorées, à Duvergé Bourg, sur la rive droite du Mississippi, vis à vis la ville de la Nlle-Orléans.

Succession de F. de Paul Alfred Reboul.
No 15,604.

PAR G. LE PERIET, encanteur.
Bureau No 42, rue Royale.

MERCREDI, six décembre 1865, à midi, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 30 octobre 1865, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, les propriétés ci-après décrites, situées à Duvergé Bourg, sur la rive droite du Mississippi [illegible] :

1o—Trois lots de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré, Bartholomew, Patterson et Séguin, désignés par les Nos 15, 6 et 7.

Le lot No 15 mesure [illegible] ... [illegible]

Conditions : comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente par devant Emile Bossy, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs [illegible] ... [illegible]

E. W. SCHWARTZ & F. Lo[illegible]

Font des AVANCES sur le COTON [illegible] ... Liverpool.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises de débris sur la rue des Magasins.

Vente péremptoire pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, SAMEDI 11 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale :

Neuf terrains de valeur contigus, désignés par les Nos [illegible] ... [illegible]

Les terrains ci-dessus se trouvent sur le passage des chars de la ville et de l'Avenue Napoléon.

CONDITIONS.—Moitié comptant et la balance à un an ... [illegible]

Actes de vente par devant O. de Armas, notaire public. 7nov—

MAGNIFIQUES MEUBLES.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau Bienville et Passage de la Bourse.

VENDREDI, 10 novembre 1865, il sera vendu rue des Remparts 20, entre Canal et Commune, à 10 heures du matin.

Le Propriétaire cessant de tenir maison,

Tout le contenu de la dite maison, se composant d'un riche assortiment de meubles, tels que deux beaux jeux complets de meubles de salon, un dito de salle à manger, lits de bois et bureaux, armoires, chaises en crin et en noyer, sofas, glaces, beaux tapis, tables et lavabos dessus en marbre, pendules, et une quantité d'articles dont le détail serait trop long.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 7nov

P. S.—La maison sera ouverte jeudi et les meubles pourront être examinés ce jour-là.

Propriété rue Bourgogne. 22.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu SAMEDI, onze novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale :

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre Dumaine et St-Philippe.

Ensemble une maison No 222, ayant trois chambres, galerie sur le côté et cabinet, cuisine double latrine, &c.

Conditions : Moitié comptant et la balance à un an de crédit en un billet garanti par hypothèque et portant 8 p. 100 d'intérêt par an du date. 8nov

Vente par ordre des assureurs.
Marchandises avariées

PAR GABRIEL LEAUMONT.

VENDREDI, 10 courant, à 11 heures du matin, il sera vendu :

156 châles laine assortis.
22 Coutils.
12 Nubias.
Conditions : comptant. 10nov

250 Caisses Bottes, Souliers et Chapeaux.

PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 49 rue de Chartres.

VENDREDI, 10 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu :

250 caisses Bottes, Souliers et Brodequins;

—Aussi—

30 caisses Chapeaux assortis pour hommes et enfants.

Conditions à la vente. 8nov

Marchandises sèches, draps, rubans, châles, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, 49, rue de Chartres

VENDREDI, le 10 courant, à 11 heures du matin, il sera vendu :

300 lots marchandises sèches de maison ;

AUSSI

Draps, casimirs, rubans, châles, &c.

Conditions à la vente. 10nov

Propriétés de prix et améliorées.

Succession de Mme E. Gaillard—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 25,597.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 36.

EN vertu d'un ordre de vente émané de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 28 septembre 1865, je vendrai à l'enchère publique, mardi 21 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—

1o—Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible] ... [illegible]

2o—La moitié divise d'un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible] ... [illegible]

Termes et conditions—[illegible] ... [illegible]

Les actes de vente par devant M. F. B. Black, notaire public, aux frais des acquéreurs. Nov—16 21

Meubles, faïence, verrerie, &c.

PAR G. De FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale No 42.

VENDREDI 10 novembre 1865, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Un fort lot de meubles de maison et de bureau, comprenant : lits de fer, matelas, bureaux, armoires, tables à allonge, tables de toilette, tables à dessus de marbre, chaises, fauteuils, faïence, verrerie, [illegible] ...

Egalement : Six machines à coudre de Grover & Baker.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 8nov

PAR G. De FERIET, encanteur,
Bureau, No 42, rue Royale.

SAMEDI, 11 novembre, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

1o—Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Dauphine, Quartier et Bourbon, mesurant 31 pieds, 3 pouces, 6 lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur 94 pieds, 3 pouces de profondeur ; ainsi que la maison No 114 contenant 3 chambres, cabinet, etc. [illegible] ... [illegible]

2o—Deux lots de terre dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Miro, Carondelet, Walk et Tonti, [illegible] ... [illegible]

3o—Un lot de terre dans l'îlet No 7, borné par les rues Front Levée, Marigny, Levée et Mandeville et Grande Hommes [illegible] ... [illegible]

Conditions—La moitié comptant, et le reste à douze mois de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à l'échéance, et huit pour cent d'intérêt de retard, en cas de non paiement.

Actes de vente par devant Jos. Cohn, notaire, &c. &c.

Quatorze beaux terrains dans le Troisième District, situés immédiatement derrière la Presse à coton de Szymanski et convenablement placés pour une piquerie de coton ou pour bâtir.

SUCCESSION DE LOUISE MARIE LEWIS.
—No 23,782—

Vente pour opérer un partage entre les héritiers.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 41.

SAMEDI 11 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs située dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu—

1o—Quatorze terrains qui se touchent et sont situés dans l'îlet compris entre les rues Clouet, Moreau, Montégut et Casacalvo ; ils sont numérotés Nos 1 à 11 inclusivement.

Les terrains No 1 à 10 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Clouet, sur 120 pieds de profondeur et la rue Grandes Hommes. Les terrains Nos 2, 3, 4, 5 et 6 ont chacun 30 pieds de face à la rue Clouet, sur 120 pieds de profondeur. Les terrains Nos 7 et 8 sont vendus conjointement [illegible] ... [illegible]

3o—Trois terrains qui se touchent et sont situés immédiatement derrière la presse à coton de Szymanski, dans l'îlet compris entre les rues Moreau, Clouet, Levée et Montégut. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 13, 13 et 14 ; ils ont chacun 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Moreau, sur 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur. Le terrain No 14 forme l'angle des rues Clouet et Moreau.

Conditions : Un tiers comptant ; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets des acquéreurs, payables à la banque Citizens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec privilège de vendeur. Lesdits billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date à l'échéance, et ... [illegible]

Les actes de vente par-devant Emile Bossy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8nov

Terrains non et améliorés, dans le Premier et le Troisième Districts.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau rue Royale, No 42

SAMEDI, onze novembre 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

1o—Un terrain faisant face à la rue Craps, entre les rues des Français et Union, ayant 26 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Craps, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur ; ensemble avec maison, No 417, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, 2 cabinets, galerie, cuisine à étage, couverte en ardoises, ayant 4 chambres. Le tout est pavé et le [illegible]

2o—Un terrain formant l'encoignure des rues Moreau et Port, ayant 37 pieds de face à la rue Moreau, sur 100 pieds de profondeur ; ensemble, une maison basse, No 32, contenant une galerie et 3 chambres, un cabinet, une cuisine à étage, cour pavée et une pompe à eau.

3o—Un terrain formant l'encoignure des rues Mandeville et Grands Hommes, [illegible] ... [illegible]

Un lot de terre contigu au lot ci-dessus, désigné par le No deux d'après le susdit plan, mesurant 31 pieds 4 pouces et 6 lignes [illegible] ... [illegible]

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit, [illegible] ... [illegible]

4o—Un terrain faisant face à la rue Mandeville, entre les rues Grands Hommes et Craps ; [illegible] ... [illegible]

5o—Un lot de terre faisant face à la rue Mandeville, entre les rues Grands Hommes et Craps, [illegible] ... [illegible]

Les actes de vente par devant Joseph Cohn, notaire, aux frais des acquéreurs. 8nov

---

VENTES A L'ENCAN.

65 Balles de coton à la presse Wood.

PAR E. ROGER & Co.,
O. DEJAN, Encanteur.

VENDREDI, 10 courant, il sera vendu à 2 heures de l'après-midi, à la presse Wood, au coin Canal et Galvez, pour compte de qui il appartiendra—

65 balles coton.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 7 nov

TOILE D'EMBALLAGE.

PAR E. ROGER & Co.,
O. DEJAN, encanteur.

VENDREDI le courant, il sera vendu, à 11 heures, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée, pour compte de qui il appartiendra—

10,000 yards toile d'emballage.

Conditions, comptant en billets du Trésor. 8nov

Vente par les gardiens du port.

Articles sauvés de la barque Mouettes.

PAR E. ROGER & Co.
O. DEJAN, encanteur.

VENDREDI, 10 novembre, il sera vendu à midi, au ponton No 27, 2me District, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, avec autorisation du consul de France, pour compte de qui il appartiendra—

3 pavillons, 1 boîte de médecines, 6 blocs, 3 petites vergues, 1 grande voile, 1 petite voile, 4 voiles, 1 mâts, 2 feuilles de zinc, 1 ancre, 1 cloche de navire, 3 rouleaux corde, 1 bloc, 2 lanternes, 1 pompe en cuivre, 1 lot d'ustensiles de cuisine, 1 corde à [illegible], [illegible], [illegible] sauvés de la barque française Mouettes, de Bordeaux.

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 8 nov

Chargement du navire Armorique,

VENANT DE MARSEILLE.

Vin rouge Bergiens, Porto de Bourgogne, Vermouth, Vin blanc du comtat, Muscat, Absinthe, Kirsch, Huile Fignoni, Savon, Olives, Câpres, Cornichons, Anchois, Salaisons, Vinaigre à l'estragon, Rien de fonce d'esquiver doublé.

PAR E. ROGER & Co.
O. DEJAN, Encanteur.

JEUDI 16 courant, il sera vendu à 11 heures du matin, sur la Levée, au ponton No 26, face à la rue Hôpital, Deuxième District—

30 barriques vin rouge Bergiens,
20 quarts Porto de Bourgogne;
20 do do do F. Durand;
10 caisses vermouth Noilly Prat & Co;
20 do vin blanc du Comtat;
30 do do Muscat Noilly Prat & Co;
20 do absinthe do do qualité supér.;
50 do absinthe Noilly Prat & Co;
20 do kirsch do do
300 paniers huile Fignoni, 20 onces;
[illegible] do do do 16 onces;
20 do do do extra supérieure;
[illegible] caisses savon Azurean;
20 do savon Verdoliere, H Moyen;
20 do olives do;
20 do cornichons à l'estragon, etc;
20 do anchois sans arêtes;
20 do vinaigre grand format assortis;
20 do salaisons do do;
20 do conserves do do;
20 do vinaigre à l'estragon;
20 do do do;
[illegible] do eau de fleur d'oranger triple.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 10 nov

Vente par les gardiens du Port avec autorisation du Consul de France.

CANTS AVARIES

PAR E. ROGER & Co.
O. DEJAN, Encanteur.

SAMEDI, ce courant, il sera vendu, à 11 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, avec autorisation du consul de France, et pour compte de qui il appartiendra :

E. A.

21. Une caisse gants, peau agneau, avariés à bord de la barque Ste-Paul, dans le voyage du Havre à la Nouvelle-Orléans.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 10nov

300 dous. Chapeaux pour hommes et enfants

250 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. ROGER & Co,
O. DEJAN, encanteur.

SAMEDI, 11 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée

300 douzaines CHAPEAUX pour hommes et enfants.
250 caisses BOTTES, SOULIERS, et BRODEQUINS, assortiment de choix.

Conditions à la vente. 8nov

Porc et Bœuf.

PAR D'E MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, SAMEDI, 11 novembre 1865, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins,

25 barils porc mess prime, garanti
20 do bœuf do do

Conditions : Comptant. 10nov

Jambons, Jambons Jambons

PAR D. E. MORPHY encanteur

IL sera vendu vendredi, 10 novembre 1865, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, à l'entrepôt Hope—

K dans un carré 15 tierçons jambons,
L do do 15 do do
T do do 5 do do
W do do 7 do do

Conditions : Comptant, en billets du Trésor 10nov

La goëlette américaine NEPTUNE, de 1re classe, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.,
E. M. MONTGOMERY, encanteur,
Bureau, No 32 rue Gravier.

IL sera vendu samedi, 11 novembre, à 12 heures au wharf situé en face de la rue et de la Sainte Marie, 2me District—

La goëlette américaine NEPTUNE, de 1re classe, du port de 76 tonneaux, carcasse en chêne vert, bâtie par le charpentier [illegible] des Etats-Unis, en 1859 à Mobile, Ala., doublée et chevillée en cuivre ; ensemble, avec les agrès, chaloupe, ancres, cordages, etc. Elle a des chambres de cabine, des pompes en cuivre et un réservoir d'eau ayant une capacité de 600 barils.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 10nov

Excellent vin rouge en barriques et en caisses, convenable pour familles. Vente à l'encan, sans réserve, pour clore des consignations.

PAR J. P. BOUSSEAU, encanteur.

IL sera vendu samedi, onze du courant, à dix heures et demie du matin, au bureau de H. R. Yonni, rue Gravier No 82, au premier—

20 barriques excellent vin rouge de Bordeaux,
100 caisses do do do
en lots au gré des acheteurs.

Conditions—Comptant. 9 nov

Couchages assortis à l'encan.

Vente sans limite ni réserve, pour clore des consignations.

PAR J. P. BOUSSEAU, encanteur,
Bureau, rue Gravier, No 62, entre les rues Tchoupitoulas et Nlle-Levée.

IL sera vendu, SAMEDI, 11 du courant, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan—

200 colis couchages assortis.

Conditions : Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 10nov

Marchandises sèches, Habillements, Chapeaux, Souliers, &c., &c.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

SAMEDI, 11 du courant, à dix heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 26 de la rue Bienville, il sera vendu—

355 lots de marchandises sèches assorties et de saison, habillements, chapeaux, souliers, articles de fantaisie, &c.
250 manteaux de soie, châles, cordage, balles, &c., &c., de dernier genre.

Conditions à la vente. 10nov

AVIS AUX AMATEURS.

Œuvres de Voltaire et de Victor Hugo, richement reliées; meubles, bibliothèque, outils de charpentiers, articles en plaqué, &c.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur.
Bureau, No 24, rue de Chartres.

SAMEDI 11 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à sa salle d'encan, No 24 rue de Chartres, près Conti—

71 volumes œuvres de Voltaire 16 volumes de Victor Hugo, bibliothèque, outils de charpentiers, articles en plaqué, vaisselle, verrerie, meubles pour salon, chaises, glaces, [illegible] ... [illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor. 9 nov

Propriétés de valeur.

PAR TOURNE & NEUHERGER.
EUGENE TOURNE, encanteur,
34, rue de la Vieille Levée.

MARDI 14 courant, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

1o—La belle résidence No 5 rue St-Charles, entre Julia et St-Joseph. Le lot mesure 33 pieds 4 pouces 2 lignes face à la rue St-Charles sur une profondeur de 108 pieds 5 pouces entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée commune contre le lot rue Julia, de 30 pieds de large.

2o—Une BELLE MAISON à étage, rue de l'Hôpital, entre Johnson et Galvez, à deux lieux des chars de Bayou, nouvellement terminée.

3o—Une MAISON basse, située rue St-Philippe, entre Galvez et Miro, avec galerie devant et derrière, cuisine, &c. Aussi les deux lots sur ligne.

4o—Une MAISON basse, située rue St-Philippe, No 156, entre Rampart et St-Claude, cabinet, jardin, &c. &c.

5o—Une MAISON à étage, formant le coin des rues Prieur et Commune Walk, cuisine à étage, jardin et façade, citerne, &c.

6o—Une MAISON à étage, située rue Villeré, entre St-Anne et Dumaine, avec [illegible] ... [illegible]

7o—Une MAISON basse, faisant face au Bayou St-Jean, Julia Road (côté ouest), ayant quatre chambres, cabinet, cuisine, &c.

Conditions—Moitié comptant, la balance à un an, avec hypothèque, [illegible] ... 8 pour cent d'intérêt du date.

Pour plus de détails, s'adresser aux encanteurs, rue de la Vieille Levée No 34. 9 nov

Propriétés améliorées et de prix, à l'encoignure des rues Esplanade et Moreau, propres à l'établissement d'un magasin de comestibles ou pour une demeure, à deux îlets du City Rail Road.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau No 32, rue de la Douane.

IL sera vendu, samedi 11 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Esplanade et Moreau, désigné par le lot No un d'après un plan [illegible] ... mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue d'Esplanade, sur une profondeur et une façade de 60 pieds à peu près sur la rue Moreau, ensemble avec une maison en bois, double, [illegible] ... [illegible]

Un lot de terre contigu au lot ci-dessus, désigné par le No deux d'après le susdit plan, mesurant 31 pieds 4 pouces et 6 lignes [illegible] ... [illegible]

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un crédit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois, avec hypothèque spéciale [illegible] ... [illegible]

Actes de vente par devant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres [illegible]

C. DE LABOR[illegible],

Courtier de change,

25..........Rue Carondelet..........25

Sept—3m